

extension de la représentation du concept. Si au départ, on a kubébisa en munukutuba, on n'a pas mbéba. Il y a par conséquent un enrichissement linguistique et culturel à partir de l'émergence d'un mot en raison d'une actualité sociopolitique.

L'existence de ces néologismes est toutefois assez éphémère; ce qui revient à poser les questions de la mémoire collective. L'emploi de ces genres de mots n'est intériorisé que momentanément par les locuteurs. Ils s'arrêtent avec la disparition de la situation sociopolitique ayant suscité leur création. Ainsi le terme boukoutage bien en vigueur pendant le règne de Lissouba n'est quasiment plus employé quand bien même les comportements dénoncés demeurent avec d'autres acteurs.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Baylon Ch., Fabre P. La sémantique avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés. – P.: Nathan, 1978.
2. Rey A. «Décrire les variétés du français: prolégomènes» dans Inventaire des usages de la francophonie: Nomenclatures et méthodologies. Premières journées scientifiques du réseau thématique de recherche «Etude du français en francophonie» de l'UREF Université de Nice, 1991, Paris: Editions AUPELF-UREF. John Libbey Eurotext, p. 5-12

J. Baghana, N. V. Treschova (Belgorod)

#### LE FRANÇAIS EN AFRIQUE CENTRALE

Le développement des particularités du français d'Afrique Centrale est essentiellement imputable à des faits d'ordre sociolinguistique, interférentiel et socioculturel.

Les données sociolinguistiques sont en relation avec le mode d'introduction du français en Afrique noire. Celui-ci a été double et W. Bal propose de faire la distinction entre l'importation et la superposition. Il entend par importation d'une langue en territoire alloglotte la constitution d'îlots linguistiques et par superposition le fait qu'une langue étrangère soit amenée à assurer, dans une société donnée, l'exercice de certaines fonctions considérées comme supérieures, telles que les fonctions politique, juridique, administrative, didactique, scientifique, technique, etc. [Bal 1974: 15-27]. C'est principalement au phénomène de superposition que le français doit son expansion en Afrique Centrale. Il s'ensuit que le répertoire du français introduit dans cette aire est moins diversifié qu'il ne l'est dans l'aire d'origine.

C'est essentiellement le français scolaire et le français administratif qui ont été introduits en Afrique centrale. Cela explique notamment que des tournures qui, dans le français métropolitain appartiennent exclusivement au langage administratif, se retrouvent en Afrique centrale dans l'usage courant; c'est le cas de l'expression «*et consorts*» élargie sémantiquement jusqu'à être synonyme de «*et cætera*», des expressions elliptiques, condamnées d'ailleurs par les puristes, du type: «*l'argent lui versé*», «*les pièces lui communiquées*», ou encore «*dont question*».

À ces contacts brutaux, véritables chocs linguistiques auxquels les locuteurs n'étaient pas préparés, il faut ajouter que l'influence «fossilisante» de la langue de l'école imposée à des générations d'élèves africains à une époque où la pédagogie du français était incapable de faire le départ entre l'écrit et l'oral, les registres courant et soutenu, neutre, surveillé et spontané.

D'où ces confusions de niveaux de langue, qui, sans être propres aux locuteurs d'Afrique centrale, sont particulièrement fréquentes dans leur usage du français: un «*Monsieur le Prof*» comme formule d'adresse respectueuse, l'emploi, dans des discours ou textes de style soutenu, voire académique, de mots comme «*bagnole*», «*bouquin*», «*pondre*» (dans le sens d'écrire) ou «*déconner*», d'expressions comme «*se casser la figure*» ou même «*casser sa pipe*».

L'interférence engendre des particularités qui peuvent se ranger en deux catégories selon qu'elles tendent à la réduction du système et qu'elles participent d'un processus de sous-différenciation ou qu'au contraire elles provoquent la formation de nouvelles unités linguistique, participant alors d'un processus de sur-différenciation.

Les phénomènes d'interférence supposent le bilinguisme à un certain degré. Or il se rencontre rarement que deux systèmes linguistiques mis en présence soient également riches en chacun de leurs sous-systèmes. Le sous-système le moins riche tendra à prévaloir dans l'usage du locuteur bilingue, surtout s'il appartient à sa langue maternelle. Parmi les phénomènes de sous-différenciation, on cite la réduction de la double réponse positive («*oui*» à une question ouverte et «*si*» à une interrogation négative). Le contact entre le français qui distingue donc deux particules affirmatives et le portugais qui n'en possède qu'une seule, «*sim*», explique sans doute la généralisation de «*si*» dans le français du Zaïre. De même, pour ce qui est des interférences lexicales, l'opposition entre «*amener (quelqu'un)*» et «*apporter (quelque chose)*» s'efface dans le français du Rwanda au contact du kinyarwanda «*kuzana*», qui s'applique indifféremment aux personnes et aux choses.

Pour exprimer l'idée de «*se déplacer sans quitter le sol*» le français oppose, du moins avec sujet humain, les verbes «*marcher*» et «*rouler*», suivant que le mouvement s'opère à l'aide des pieds ou au moyen d'un véhicule à roues; au contraire le kinyarwanda ne dispose que du seul mot «*kugenda*»: le contact entre les deux langues abolit l'opposition marcher-rouler, au profit de «*marcher*» plus fréquent et moins marqué, d'où des constructions telles que *je marche à vélo, je marche en auto*.

**Dans le secteur lexical**, les particularités lexicosémantiques sont constituées par :

*1. Des emprunts (catégorie abondamment représentée).*

Exemples:

- A. Gide, courant dans le français de Fex-Afrique équatoriale française et des anciennes colonies belges, désignant un Africain conducteur de caravane, chef d'équipe, contremaître, chef de petit village ;

- «*barza*» (Zaire, Burundi et Rwanda), signifiant «*véranda, galerie entourant la maison, terrasse couverte*». Ce mot vient du swahili «*barza*» ou «*baraza*», qui Ta reçu lui-même de l'arabe de Mascate «*barza*», «*vestibule, portique, véranda, lieu de réception*», probablement apparenté ou emprunté à l'hindi «*baroza*», «*vestibule*» ;

- «*tchop*», «*nourriture, repas*», mot d'origine anglaise, attesté notamment dans le français du Zaire, du Burundi et du Rwanda mais aussi en créole anglais du Cameroun, en espagnol de l'ex-Guinée espagnole et, déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en négro-anglais de la côte occidentale de l'Afrique ;

- «*potopoto*», mot répandu dans toute l'Afrique noire francophone, attesté depuis 1890 dans l'Ouest africain, connu aussi en créole anglais du Cameroun de même qu'en espagnol de Guinée. Ce mot d'origine africaine, est pris dans diverses acceptations, les unes physiques: «*marais vaseux*», «*boue, mortier, pisé*», «*mélange d'aliments réduits en purée*» les autres abstraites, figurées: «*mélange*» («*un potopoto musical*») «*pot-pourri*», «*affaire embrouillée*», «*gâchis*».

*2. Des néologismes.*

- Par dérivation :

- «*ambianceur*» (Zaire), «*qui aime les fêtes*» (à partir d'un glissement de sens du mot «*ambiance*»);

- «*belgicain*», dans le français des Belges d'Afrique, ce mot désigne ou désignait, avec une connotation ironique en péjorative, les Belges de la métropole; il a été repris par

les Zairois qui l'appliquent soit aux Belges, avec connotation péjorative, soit surtout, avec connotation ironique, aux Zairois qui séjournent ou ont séjourné en Belgique; «*cigaretter*», «*donner une cigarette*» ;

- «*dévierger*», formation parasynthétique, pour «*déflorer*», mot pratiquement inconnu. «*enceinter*», «*rendre une femme enceinte*».

- Par composition, juxtaposition, croisement :

- «*abacost*», sorte de vêtement masculin, qui a reçu officiellement, en son temps, le statut de tenue nationale au Zaïre; le mot serait formé de l'expression «*à bas*» + «*costume*» abrégé en *cost*;

- «*bon-pour*», «*reconnaissance de dette*»;

- «*chauffeur-taxi*», pour «*chauffeur de taxi*»;

- «*cadonner*», de «*cadeau*» croisé avec «*donner*», signifiant «*faire cadeau de qch*».

- Par abrègement :

- à l'époque coloniale, G.G. [JeJe] pour «*gouverneur général*»; plus récemment: B.P. [bepe] pour «*bon pour*», «*cométat*» pour «*commissaire d'État*».

- Par changement de catégorie grammaticale :

L'exemple le plus pittoresque est certainement celui des formes de l'impératif de «*dire*»: «*dis*» et «*dites*», dont on n'a plus retenu que le rôle interpellatif auquel s'est ajouté un trait d'«*amicalité*»; ces formes verbales sont ainsi devenues des noms respectivement masculin et féminin, qui s'emploient comme allocutifs, généralement en combinaison avec l'adjectif «*cher*», dans des lettres familières: «*cher dit*», «*chère dite*», avec modification graphique.

- Par hybridation :

De nombreux termes à caractère hybride sont relevés par W. Bal dans le vocabulaire du français d'Afrique centrale: «*boyerie*», «*dépendance où logent les domestiques*», «*boy-maison*» «*domestique chargé spécialement de l'entretien de la maison*», «*boy-lavadère*» (le second composant étant emprunté au portugais) «*domestique chargé de la lessive et du repassage*», «*ziboulajteur*» ou «*foungoulateur*», «*ouvre-bouteille, décapsuleur*», à partir respectivement du lingala «*zibula*» et du swahili «*fungula*», «*ouvrir*», «*moukandier*», «*qui écrit beaucoup de lettres*», «*chroniqueur, rédacteur d'un journal*», à partir du bantou «*mukanda*», «*message, lettre, écrit*».

- Par calque :

Le mot composé «*cœur-de-bœuf*» désignant le fruit de l'anone, plus particulièrement

de la variété *Anona reticulata*, est un **calque** par traduction du portugais du Brésil «*coração-de-boi*», de même signification.

Ce procédé apparaît fréquemment dans des expressions qui tendent à se lexicaliser: par exemple «*avoir les dents dehors*» traduction littérale d'une expression bantoue, pour «*rire à belles dents*».

- *Par glissement de sens :*

• «*tiot*»; «*ambiance*» employé dans le sens de «*fête*»: faire une ambiance «*organiser une fête*», d'où «*ambianceur*»; «*avocat*», pris au figuré dans le sens de «*pot de vin*», «*cavalière*», employé dans le sens de «*maîtresse*» ou de «*concubine*»; «*courber*» (intransitif), dans le sens de «*tourner*», en parlant d'un véhicule ou de son conducteur ou même d'un piéton, de la courbure dans le sens de «*virage*».

- *Par extension de sens :*

Les cas sont très nombreux, ils ont souvent une origine interférentielle :

• «*frère*»; «*papa*», s'appliquant à toute personne d'un certain âge, de sexe masculin et à l'égard de laquelle on a du respect; «*planton*», à tout huissier ou garçon de course, dans une administration publique ou privée, civile ou militaire; «*sentinelle*», à tout veilleur de nuit ou gardien dans un établissement public ou privé ou dans une maison.

L'extension de sens peut procéder d'une confusion entre deux ou plusieurs lexèmes du français commun, soit qu'un seul lexème soit employé à la place de plusieurs soit que divers lexèmes soient employés indifféremment. Ainsi «*payer*», tout en gardant son sens, est employé aussi pour «*acheter*»; «*prêter*» peut signifier «*prêter*» ou «*emprunter*». Le *kyniarwanda* ne possède qu'un seul verbe dans le champ conceptuel du «*succès*» («*gutsinda*»): il en résulte que les Rwandais bilingues tendent à employer indifféremment «*gagner*», «*vaincre*», «*réussir*», «*battre*»: «*réussir au tribunal*», «*vaincre au tribunal*», «*vaincre aux examens*», «*gagner l'équipe adverse*», etc.

- *Par restriction de sens :*

Ce phénomène semble plus rare. Quelques exemples: au Rwanda, le sens d'ordure s'est restreint à «*excrément*» (on ne dira pas: «*les ordures ménagères*»); au Zaïre, «*préparer*», employé sans complément, signifie «*préparer le repas, faire la cuisine*».

Dans notre conclusion, nous soulignons l'importance et la diversité des africanismes présents dans le français d'Afrique Centrale et dont certains mettent en danger la communication à l'échelon de la francophonie. Ce sont notamment les particularités qui

atteignent la structure morphosyntaxique et la structure phonologique du français. Elles doivent donc retenir spécialement l'attention de ceux qui se préoccupent de l'enseignement du français.

#### BIBLIOGRAPHIE

1. Bal W. «Particularités actuelles du français d'Afrique centrale», Lubumbashi, C.E.L.T.A., Bulletin d'information n° 7, 1974.

A. Davidenko, O. Palkevitch (Dnipropetrovsk)

### **EVALUATION EN DEUXIEME ANNEE DU DEPARTEMENT FRANÇAIS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE BOLOGNE**

On mentionne l'Ukraine de plus en plus souvent comme participant actif de processus d'intégration au système d'enseignement supérieur européen unifié – ainsi dit processus de Bologne qui vise à créer un espace européen commun de l'enseignement supérieur avant 2010. Il n'y a donc aucun besoin de prouver la nécessité de réduction au même dénominateur les cursus nationaux; pourtant il ne s'agit pas d'un système universitaire unique, mais des systèmes nationaux diversifiés dans un cadre commun. Dans l'élaboration du système évoqué on s'appuie sur les documents déterminatifs où le Cadre européen commun de référence pour les langues (2001) [2] trouve une place importante. C'est pourquoi dans notre activité d'évaluateur de FLE on va s'appuyer sur le référentiel du CECR. On se pose pour but de créer les activités évaluatives de FLE pour un groupe d'étudiants en français, et la première chose qu'on a à faire, c'est la recherche de correspondance avec un des six niveaux proposés par CECR: de A1 à C2. A notre avis, d'après la classification de CECR [2], le niveau à viser pour les étudiants de la II année de la faculté des lettres est B1, B1+ (utilisateur indépendant; niveau seuil), on le décrit donc en détail.

Le CECR présente les critères exigés pour obtenir le niveau en question. Au cours de *la production orale* on évalue la capacité du candidat à poursuivre une interaction et à obtenir ce que l'on veut dans des situations différentes ainsi que la capacité de faire face habilement aux problèmes de la vie quotidienne. *En compréhension de l'oral* c'est la capacité de comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail qui est exigée. *La compréhension écrite* prévoit que l'utilisateur du niveau B1 peut: «comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail. En ce